

Bulletin d'information du service de la faune, des forêts et de la nature concernant les dommages causés par le loup aux animaux de rente.

Période : Janvier 2026 (02.02.2026 – 01.03.2026)

1. Dommages aux animaux de rente

Situation dans le canton de Neuchâtel :

Date du dommage	Commune (cadastre)	Animaux de rente prédatés	Mesures de prévention exigées par l'OFEV
-	-	-	-

Situation dans les régions voisines :

Canton de Vaud (frontière avec le canton de Neuchâtel)

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

Canton du Jura

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

Canton de Berne (Jura bernois et Seeland)

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

France voisine :

Date constat	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

2. Décisions de tir récemment délivrées (Arc jurassien)

Canton	Fin de validité	Description	Réalisation
-	-	-	-

Couvét, le 4 mars 2026